

DIU Santé au travail qualification infirmier



Niveau d'étude
visé
BAC +3 / licence



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

Le départ en retraite de nombreux médecins du travail au cours des prochaines années et le faible nombre de nouveaux médecins diplômés en santé au travail dans le même temps vont **renforcer le rôle des Infirmiers en Santé au Travail (IDEST)** en leur donnant de nouvelles fonctions au sein des Services de santé au travail. Les IDEST devront posséder les compétences requises pour pouvoir prendre en charge de nouvelles activités définies dans le cadre de la **réforme de la santé au travail** mise en place par les partenaires sociaux.

Les modalités proposées sont conformes aux recommandations et objectifs des autres DIUST enseignés en France, selon l'initiative des universités de Strasbourg, Lille et Rouen.

La loi El Khomri a donné aux IDEST la possibilité de faire les visites d'embauches et de suivi des salariés sans risque particulier, appelées désormais VIP (**Visites d'Information et de Prévention**).

Objectifs

- * Connaître et comprendre le milieu du travail, le cadre juridique, organisationnel et relationnel du dispositif de santé au travail, issu des lois de 2011 et de 2016 relatives à

la modernisation de la Santé au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels y compris la mise en place des visites d'information et de prévention (VIP).

- * Connaître et comprendre les interrelations entre travail et santé humaine afin de travailler en collaboration avec les médecins du travail à la préservation de la santé des salariés.
- * Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé tant au plan individuel que collectif dans les entreprises.
- * Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des facteurs de risque pour la santé liés aux conditions de travail.
- * Être capable de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de prévention de santé au travail, incluant les soins d'urgence et les plans d'intervention en cas de risque pour l'environnement.
- * Connaître les éléments de gestion d'un service de santé au travail.
- * Développer des aptitudes au travail en équipe, à l'entretien des connaissances, aux actions collectives et individuelles d'éducation et de promotion de la santé en milieu de travail.
- * Valoriser les compétences requises.

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Assiduité aux enseignements
- * Examen écrit correspondant à 6 questions rédactionnelles portant sur chacun des 6 séminaires
- * Validation des 3 travaux d'application (TA)

Admission

Modalités d'inscription

INSCRIPTION EN LIGNE : du 15 MAI au 15 SEPTEMBRE

Public cible

- * Titulaires du Diplôme d'État d'infirmier français ou européen

Droits de scolarité

Formation continue : 3780 euros + droits universitaires

Capacité d'accueil

20 stagiaires maximum par Université

Pré-requis nécessaires

- * Être en poste dans un service de santé au travail ou pouvoir réaliser un stage de 420 heures (3 fois 1 mois) pendant l'année universitaire
- * Être encadré par un médecin ou un IDE spécialisé en santé au travail (titulaire du DIUST ou d'une licence en santé au travail) pendant l'année universitaire

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Blandine BLAITEAU

☎ 02.41.73.59.44

✉ blandine.blaiteau@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Audrey Petit

✉ AuPetit@chu-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers